

# Assemblée générale 2023

## Fiche de candidature « Adhérent personne morale »

Nom de l'organisme : Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé (Fnes) – Association Loi 1901

Nom de son Président ou de son représentant légal : Monsieur François BAUDIER

Nom du correspondant SFSP si différent du représentant légal : Monsieur Cédric KEMPF, Délégué Territorial, Délégation Territoriale de l'Allier, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Auvergne Rhône-Alpes

Adresse : Fnes, Campus Condorcet, Bâtiment Recherche Sud, 5 Cours des Humanités, 93300 Aubervilliers

Tél. :

Courriel :

Site web : <https://www.fnes.fr/>

Nombre d'adhérent.e.s : 16 personnes morales

Domaines d'intervention : Le principal domaine d'intervention de la Fnes est la promotion de la santé, définie comme un ensemble de pratiques spécialisées de santé publique visant le renforcement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes sur leurs conditions de vie et de santé, à l'aide de stratégies d'interventions telles que l'éducation pour la santé, l'organisation communautaire, l'action sur les environnements, le plaidoyer politique, et la réorientation du secteur du soin. Cette définition reprend les cinq domaines d'action prioritaires figurant dans la Charte d'Ottawa.

Principales activités : La Fnes exerce quatre principales missions nationales :

- L'animation de son réseau de structures régionales
- Le partenariat avec d'autres têtes de réseau nationales
- Le plaidoyer auprès des institutions
- La coordination de projets nationaux

Motivations de la candidature à l'élection du Conseil d'administration de la SFSP :

La Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé se porte candidate au Conseil d'administration de la Société française de santé publique, en la personne de Cédric KEMPF, Délégué Territorial à l'Instance Régionale d'Éducation et Promotion de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes Délégation de l'Allier, membre actif de la Fédération.

La Fnes inscrit l'ensemble de ses activités dans le champ de la promotion de la santé, ce qui l'amène à interroger les conséquences des décisions et des politiques publiques sur l'ensemble des déterminants de la santé, à envisager l'impact des environnements sur la santé, à encourager le développement des approches de santé communautaire dans tous les milieux de vie, à favoriser l'implication des services de santé dans la promotion de la santé aux différents niveaux territoriaux, à soutenir le développement du pouvoir d'agir des populations et les interventions visant la réduction des inégalités sociales de santé.

Les missions de la Fnes s'exercent dans deux principales directions : une mission de plaidoyer pour l'intégration de la promotion de la santé dans les politiques nationales de santé publique, et une mission d'animation de son réseau centrée sur la diffusion de pratiques professionnelles s'inspirant d'expertises scientifiques et expérientielles. Son action se caractérise par une conception positive et globale de la

santé, par des approches centrées sur les ressources des personnes et des groupes, par des interventions sur les déterminants politiques, sociaux et environnementaux de la santé, et par l'accompagnement des publics dans la proximité et la durée, en installant des situations pédagogiques où les personnes et les groupes prennent toute leur place dans la construction et l'appropriation des savoirs, compétences et moyens d'agir.

Ces orientations sont en phase avec les principaux enjeux de santé publique identifiés par la Société française de santé publique, à savoir, « la prise en compte de toutes les dimensions de l'intervention en santé publique, l'attention renforcée aux différentes politiques impactant la santé, l'action sur les inégalités de santé, la promotion de la démocratie en santé ». Par sa participation active aux activités menées par le Conseil d'administration de la SFSP, la Fnes entend continuer à mettre à profit sa connaissance des champs de la promotion de la santé, la prévention et l'éducation pour la santé pour élaborer des réponses communes aux problèmes de santé publique qui se posent aux professionnels et à la collectivité, pour échanger sur l'évolution des pratiques professionnelles, des formations et de la recherche en santé publique, et prendre part aux prises de position de la SFSP, visant la défense des principes méthodologiques et éthiques de la promotion de la santé.

La récente crise sanitaire a rappelé l'importance d'une santé publique proactive, capable de proposer des réponses concertées par une dynamique intersectorielle, interdisciplinaire et partenariale et ce de l'échelle nationale à l'échelle locale. Cette dynamique, qui est au cœur de l'intervention en promotion de la santé, est entendue comme un levier pour appréhender au mieux la complexité à l'œuvre dans une crise sanitaire comme celle toujours en cours, mais également l'ensemble des questions actuelles de santé publique résolument multifactorielles.

Au total, la Fnes entend poursuivre son engagement pour faire vivre une santé publique qui a besoin, d'une part, de prendre en compte l'ensemble des dimensions de la promotion de la santé évoquées plus haut, d'autre part, d'être ancrée dans les réalités de tous les acteurs concernés au sein des territoires, qu'ils soient décideurs, professionnels, chercheurs, élus ou citoyens.

Quels projets, chantiers, dossiers ou thématiques souhaitez-vous porter au sein du Conseil d'Administration ?

- Renforcer la production et l'accessibilité de l'expertise expérientielle en santé publique, en particulier (mais pas uniquement) dans le cadre de la capitalisation des expériences en promotion de la santé.
- Renforcer l'approche plurielle de la santé publique fondée sur les déterminants de la santé, ainsi qu'une approche positive de la santé et des ressources des personnes et des populations ; ces approches sont des composantes clefs en faveur d'une lutte efficace contre les inégalités sociales de santé.
- Œuvrer pour une organisation territoriale de proximité simplifiée et clarifiée afin de soutenir une démocratie en santé vivante et participative.
- Donner à la santé publique, la promotion de la santé et la prévention des moyens financiers pérennes pour qu'elles puissent enfin mettre en œuvre les ambitions affichées par les institutions dans ces domaines.

Quelle est votre vision de la SFSP à 5 ans ? Quels pourraient ou devraient être sa place et son rôle dans la communauté de santé publique ?

- La SFSP devrait jouer un rôle actif de pilotage et de coordination du plaidoyer politique en santé publique, en particulier, pour ce qui concerne la lutte contre les inégalités sociales, de genre et de santé, et ce, de manière proactive et en temps réel.
- La SFSP devrait aussi veiller au respect de la pluralité de l'expression des parties prenantes en santé publique, en particulier, dans le soutien aux prises de position des acteurs de terrain.
- La SFSP pourrait contribuer à soutenir l'animation régionale en santé publique, en étroite concertation avec les acteurs en présence, sur la base d'une mobilisation de ses adhérents. Cette animation aurait notamment pour objectif de soutenir des démarches interactives de transfert des connaissances, intégrant l'expertise expérientielle.

Quelles pourraient ou devraient être les orientations stratégiques de la SFSP ? En cas d'élection, comment pensez-vous pouvoir contribuer à leur définition ?

- Promouvoir au sein de la santé publique des dynamiques interdisciplinaires du point de vue académique – dont la recherche interventionnelle associant les acteurs et la population
- Soutenir les approches intersectorielles permettant d'agir sur l'ensemble des déterminants de la santé, dans l'esprit de « la santé dans toutes les politiques »
- Soutenir les démarches participatives et communautaires en santé, et les acteurs en capacité de les mettre en œuvre, ainsi que les instances de démocratie en santé
- Donner toute sa place à la santé environnement en soutenant l'intégration de la démarche One Health dans les politiques de santé
- Dans un cadre partenarial, favoriser l'émergence de lieux de vie promoteurs de santé (milieu scolaire, milieu de travail, quartiers et territoires...)
- Continuer à faire vivre une SFSP plurielle associant en son sein toutes les parties prenantes de la santé publique
- Actualiser le projet associatif adopté en 2017

La Fnes mettra à la disposition de la SFSP son expertise dans la définition de ces orientations stratégiques et contribuera à leur mise en œuvre.

Nom, qualité(s) et fonction dans l'organisme du/de la représentant.e pressenti.e au Conseil d'Administration de la SFSP en cas d'élection

KEMPF Cédric, Délégué Territorial à l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes, association membre de la Fnes. Docteur en Sciences de l'Éducation et de la Formation, chercheur associé au laboratoire P2S "Parcours Santé Systémique" (UR4129) Université Claude Bernard Lyon 1.

Si l'organisme était déjà membre du Conseil d'Administration, quel bilan tire-t-il du mandat qui s'achève ?

Des avancées significatives en termes d'expression publique et politique, aussi bien sur le plan technique ou logistique (communication) que sur le plan des contenus : nombreuses prises de position au nom de l'association ou dans le cadre de la valorisation de la parole d'experts ou acteurs institutionnels/associatifs.

La dynamique autour de la capitalisation des expériences en promotion de la santé et du soutien à l'expertise expérientielle

Des événements très réussis en termes de qualité des débats et des productions :

- Le cycle de trois séminaires sur le lien entre accompagnement à la parentalité et inégalités sociales de santé (ISS)
- Le congrès EUPHA à Marseille en 2019 et le congrès de Poitiers en 2021
- Plusieurs conférences nationales sur la capitalisation des expériences

Plus récemment, le pilotage de la réflexion sur le déploiement des programmes probants

La nécessité de :

- Renforcer l'articulation avec la revue Santé publique, en cohérence avec la vision pluraliste de la santé publique portée par la SFSP
- Relancer les réflexions sur le modèle économique de l'association
- Renforcer les liens avec les structures équivalentes à l'international et diffuser les ressources
- Mettre sur pied des modalités structurées de construction et validation des plaidoyers portés par l'association